



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Service de prévention spécialisée

PERSAN

82 AVENUE GASTON VERMEIRE, 95340 PERSAN

07.67.32.41.12 / imaj.persan-beaumont@imaj95.fr

Table des matières

I. MOYENS HUMAINS, LOGISTIQUES ET ORGANISATION	5
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2023	5
1.2 Présentation du mode d'organisation du travail.....	5
II. LES MODES D'INTERVENTION	7
2.1 Contexte territorial.....	7
2.2 Travail de rue et présence sociale	8
2.3 Actions éducatives collectives	10
2.4 L'accueil au Local	12
2.5 Accompagnement individuel.....	13
III. LE PUBLIC.....	13
3.1 Jeunes connus	14
3.2 Jeunes en accroche.....	14
3.3 Jeunes accompagnés	14
3.4 Données statistiques	15
3.5 Les chiffres et ce que l'on peut retenir.....	16
IV ACCOMPAGNEMENT ET ACTIONS AUPRÈS DES 11/15 ANS.....	18
4.1 Situations des 11/15 ans et thématiques d'accompagnement.....	18
4.2 Projets menés et partenariats	20
4.3 Partenariat avec les établissements scolaires	21
4.4 Passerelle CM2	22
V. ACCOMPAGNEMENT ET ACTIONS AUPRÈS DES 16/25 ANS.....	23
5.1 Thématiques d'accompagnement.....	23
5.2 Évolution des situations des 16/25	23
5.3 Projets menés et partenariats	25
VI. ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ H/F	28
VII. UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX	29
7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux.....	29
7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux	30
VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL	31
8.1 Carte partenariale.....	31
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI).....	31
8.3 Partenariats actifs en 2023.....	32
ANNEXES	34

Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BSR	Brevet de sécurité routière
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAPV	Communauté d'agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CCPD	Conseil communal de prévention de la délinquance
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CIO	Centre d'information et d'orientation
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPD	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CPE	Conseiller principal d'éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 ^e Chance
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
ETTI	Entreprise de travail temporaire d'insertion
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2023. Depuis quarante ans, notre association accompagne, par son activité de prévention spécialisée, les jeunes en situation de vulnérabilité dans leur parcours de vie.

Au cours de l'année, des événements majeurs ont profondément marqué notre action sur le terrain. Ces moments ont non seulement mis en lumière la complexité de notre mission, mais ils ont également renforcé notre détermination à répondre aux enjeux territoriaux et à œuvrer à la réduction des inégalités et à la construction d'une société plus solidaire.

L'année écoulée a également été caractérisée par un changement significatif dans la manière dont nous interagissons avec les collégiens au sein de nos services de prévention spécialisée.

Notre stratégie de recentrage vers le jeune public, dans un objectif de prévention précoce, nous a amené à développer significativement les actions éducatives en direction des jeunes âgés de 11 à 15 ans. Grâce à ces actions collectives ciblées, nous avons réussi à tisser des liens solides avec ces jeunes, qui fréquentent désormais la plupart de nos locaux de manière spontanée, souvent en groupe, et nous considèrent comme un lieu ressource précieux. Ils représentent 32% de l'ensemble du public accueilli et sont fortement représentés parmi les jeunes dits « en accroche ». Parmi le public accueilli, les jeunes mineurs sont majoritaires (53%). Cette évolution reflète notre capacité à répondre aux besoins émergents de cette tranche d'âge et à établir une relation de confiance avec eux. Nous devons à présent intensifier nos efforts pour identifier plus précisément leurs besoins et leurs difficultés, établir des liens personnels et significatifs afin de leur proposer une approche plus individualisée et ciblée sur les sujets qui les préoccupent : scolarité, orientation, relations familiales, relations entre pairs, santé mentale. Cela nous permettra d'approfondir notre impact et d'offrir un soutien plus significatif à ces jeunes, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel et à leur réussite future.

Conscients que l'entrée au collège marque un moment clé dans le parcours des jeunes, nous avons déployé des interventions ciblées auprès des élèves de CM2. L'objectif était principalement de permettre une identification précoce de nos services, afin que les jeunes et leurs familles puissent bénéficier si besoin d'un accompagnement adapté dès leur entrée au collège.

Parallèlement, nous avons maintenu notre engagement dans la formation des professionnels sur la question de l'égalité femme/homme. Nous avons organisé des groupes de travail et des sessions de sensibilisation afin de favoriser une meilleure compréhension de ces enjeux au sein de nos équipes. Nous sommes encouragés par les premiers résultats, qui se traduisent par une augmentation des actions en direction des jeunes sur ce sujet et une meilleure intégration de ces thématiques dans nos pratiques professionnelles quotidiennes. La part des filles accueillies au sein de nos services (30%) reste toutefois encore insatisfaisante et devra faire l'objet d'une réflexion approfondie et d'actions proactives pour permettre aux jeunes filles d'accéder pleinement à nos services.

En outre, notre présence active sur les réseaux sociaux auprès des jeunes s'est amplifiée au cours de l'année écoulée, renforçant ainsi notre impact et notre visibilité auprès de cette population clé. Nous avons utilisé ces plateformes comme des outils de sensibilisation et de mobilisation, permettant ainsi d'atteindre un public plus large et de renforcer notre influence dans nos domaines d'intervention.

Les violences urbaines survenues fin juin, suite au décès tragique du jeune Nahel, ont eu des répercussions diverses et significatives sur l'ensemble des territoires où nous intervenons. Face à ces violences, nous avons dû adapter nos stratégies d'intervention et renforcer notre présence sur le terrain, là où les besoins étaient les plus pressants, afin de maintenir le dialogue avec les jeunes. Dans ce contexte difficile, nous avons fait preuve de réactivité, en œuvrant au refroidissement de ces crises et en menant un travail d'apaisement auprès des populations concernées. Cette expérience a confirmé l'importance de notre rôle dans la préservation du lien social. Il est néanmoins important de souligner que notre approche reste ancrée dans une perspective à long terme et vise à établir des relations de confiance durables et des dynamiques sociales positives. La construction d'un environnement plus apaisé nécessite un engagement continu et soutenu auprès des jeunes.

Malgré les difficultés persistantes liées à la faible attractivité de notre secteur d'activité, nous avons réussi à renforcer certaines équipes grâce à des efforts soutenus en matière de recrutement. L'équipe de Villiers-le-Bel a néanmoins été, cette année encore, la plus impactée par ces difficultés de recrutement durables. Le début d'année 2024 nous permet d'entrevoir une issue à la situation critique de ce service avec plusieurs recrutements effectifs permettant de renforcer l'équipe. Dans ce contexte, nous avons, autant que possible, maintenu notre niveau de service et continué à répondre aux besoins de notre public avec engagement et professionnalisme.

Ces rapports visent à rendre compte de nos actions de prévention spécialisée, sur chacun de nos territoires d'intervention. Nous souhaitons qu'ils permettent de mieux appréhender nos modes d'intervention éducatifs. Ils témoignent de notre engagement en faveur de la prévention spécialisée et de l'accompagnement des jeunes en difficulté, et s'adresse à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ces rapports puissent être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

I. MOYENS HUMAINS, LOGISTIQUES ET ORGANISATION

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2023

L'équipe de Prévention spécialisée de Persan se compose de deux éducateurs spécialisés à temps plein. En janvier 2023, Charlotte MEUNIER, éducatrice spécialisée au sein d'IMAJ depuis septembre 2020, a rejoint l'équipe de Persan. Louise DELACOUR, en congés maternité, a démissionné pour réaliser son projet de vie dans une autre région de France. En conséquence, l'année 2023 a été marquée par une fragilité d'équipe, avec un binôme incomplet durant 8 mois. Cela a indiscutablement impacté l'organisation du service et de l'activité portée par celle-ci. Malgré cela, l'équipe a su maintenir une activité continue tout au long de l'année, et réaliser des projets collectifs avec les partenaires de la ville, mais aussi des accompagnements individuels.

Camille CLAUDEL, cheffe de service éducatif depuis 5 ans, a quitté ses fonctions au 30 juin 2023. Le 28 août 2023, Charlotte MEUNIER a ainsi pris ses fonctions de cheffe de service. Après une courte période de recrutement, Marie HAMAC, éducatrice spécialisée, et Jean-Philippe DA SILVA, éducateur spécialisé, ont tous deux été recrutés le 25 septembre 2023.

Au 31/12/2023, l'équipe de Prévention spécialisée du service de Persan était ainsi composée de :

- ❖ Une cheffe de service :
 - Charlotte MEUNIER (depuis le 28/08/2023)
- ❖ Deux éducateurs spécialisés :
 - Marie HAMAC
 - Jean-Philippe DA SILVA

1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducateurs interviennent de 10h à 19h. Au regard de l'évolution des besoins et des projets, ils peuvent être amenés à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, etc.) soit en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire, etc.). Il est à noter que les éducateurs sont régulièrement en travail de rue, en déplacements extérieurs, en activités collectives, ou encore en rencontres partenariales et n'assurent pas de ce fait de permanence au sein de notre local, même s'ils y sont régulièrement présents. En notre absence, les jeunes disposent du numéro de téléphone mobile du service et peuvent également solliciter les éducateurs via les réseaux sociaux, permettant ainsi une prise de rendez-vous efficace.

L'équipe éducative accompagne tous les jeunes persanais de 11 à 25 ans, issus de tous les quartiers de la commune. L'équipe effectue du travail de rue pour aller à la rencontre des jeunes ou des groupes de jeunes sur l'espace public. Ces temps de travail de rue sont réalisés sur l'ensemble de la commune. Néanmoins, ils sont réalisés prioritairement sur le quartier du Village, mais également aux abords du collège Georges Brassens et du lycée Évariste Galois de Beaumont-sur-Oise.

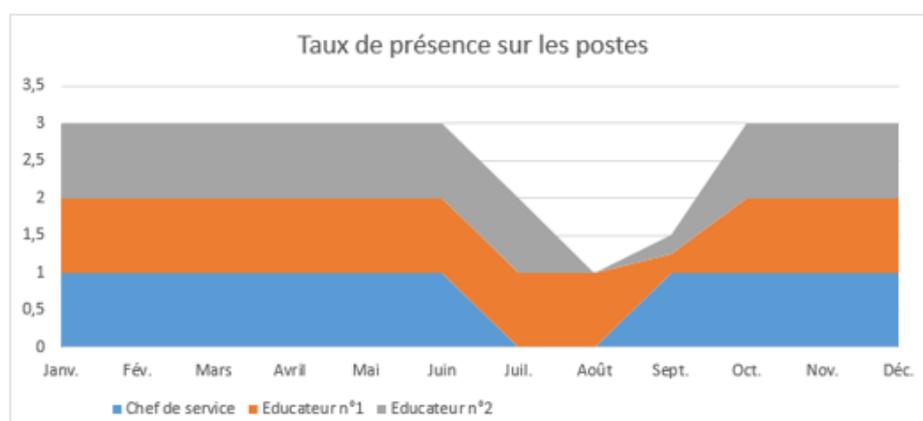
Répartition du temps de travail par activité



Les éducateurs travaillent sur une plage horaire de 10h à 19h, du lundi au vendredi. En fonction de la vie du territoire, des événements de quartiers etc, mais aussi des projets pensés en amont avec les jeunes, ils sont amenés à travailler les soirs et week-ends.

Il est à noter que la catégorie « Travail administratif » peut éventuellement induire en erreur s'agissant de la nature des activités réalisées. En effet, pour l'essentiel de cet item, il s'agit bien là de la continuation du travail éducatif qui, par nécessité, implique la rédaction de différents documents destinés aux partenaires dans le cadre d'accompagnements, d'élaboration d'actions collectives impliquant des recherches et des prises de contact, la rédaction de compte-rendu des actions menées par l'équipe, etc. Le rythme de travail de l'équipe varie selon plusieurs critères. En effet, les saisons peuvent influencer sur le travail de rue par exemple. Les sollicitations des jeunes peuvent modifier la mise en place des actions collectives et des projets. De plus, les vacances scolaires sont particulièrement propices à la mise en place d'actions éducatives collectives.

Vacance de postes



Réunions d'équipe

Les services de Prévention spécialisée de Persan et de Beaumont-sur-Oise se réunissent deux fois par semaine. Lors d'une première réunion, nous abordons l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle des services (temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, transmission d'informations relatives aux quartiers, sollicitations des partenaires, planification du travail de rue, etc.). Une deuxième réunion, dite de « suivis éducatifs », nous permet de faire le point sur les situations les plus sensibles, dégagant ainsi des pistes de travail complémentaires aux actions déjà menées.

Ces deux réunions – animées par la cheffe de service – trouvent une pertinence à être mutualisées avec l'équipe de Beaumont-sur-Oise, considérant la très grande proximité qui lie les jeunes persanais aux jeunes beaumontois.

Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent également à des séances d'*analyse des pratiques*, conduites par une psychologue clinicienne. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps mensuel dédié, permettant un étayage clinique et une démarche réflexive sur ses pratiques. Dans la même dynamique de pertinence que les réunions d'équipe, les séances sont mutualisées avec l'équipe de Beaumont-sur-Oise.

II. LES MODES D'INTERVENTION

2.1 Contexte territorial

Au dernier recensement, la commune de Persan comptait 14 029 habitants. Avec la ville de Beaumont-sur-Oise, elles constituent le pôle urbain de la CCHVO.

Le quartier dit « du Village » de la commune est catégorisé QPV dans le cadre de la Politique de la Ville. Le bailleur social Val d'Oise Habitat est le propriétaire du patrimoine et de ce fait, un acteur majeur du territoire. Au cours de l'année 2022, le programme de rénovation urbaine prévu depuis plusieurs années, a bien été engagé. Ce type de programmes de réhabilitation engage souvent des modifications concernant la manière dont les habitants, notamment les jeunes, investissent l'espace public. En effet, si au départ les travaux ne concernaient que l'intérieur des habitations, ils ont rapidement modifié les espaces publics, et notamment la place de la rencontre, point convergent du quartier. Pour rappel, nous avons travaillé avec la ville, le bailleur, la gendarmerie et d'autres partenaires sur les enjeux liés à un programme conséquent de rénovation tel que celui-ci. Ainsi en 2023, nous avons mené 3 sessions de chantiers éducatifs, en collaboration avec le bailleur mais aussi le service jeunesse et la MJC. Ces trois sessions se sont déroulées en avril, en juillet, puis en octobre 2023. Nous en parlerons plus en détails par la suite. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux et de la restriction des espaces, les lieux et modalités d'investissement des jeunes ont évolué. Cela a engendré inévitablement un changement progressif de pratique du travail de rue, notamment en ce qui concerne les lieux de squat des jeunes.

À ce jour, le lycée de secteur est celui qui est situé à Beaumont-sur-Oise. Le lycée Évariste Galois comprend des filières générales, technologiques ainsi que des formations professionnelles. Celui-ci a la particularité d'accueillir des jeunes beaumontois et des jeunes persanais. Concernant les structures s'adressant exclusivement ou non à la jeunesse, la commune compte une MJC (maison des jeunes et de la culture), un service jeunesse, un centre social, un PRE, une Mission Locale, etc.

L'enjeu d'une coordination des acteurs intervenant auprès de la jeunesse persanaise est indispensable et permet de former un tissu partenarial riche et solide.

Une nouvelle zone commerciale s'est déployée sur la commune de Persan, portée par la société SEMAVO (société d'économie mixte départementale pour l'aménagement du Val d'Oise).

Elle ouvre des possibilités d'accès à l'emploi pour de nombreux habitants de Persan, dont des jeunes. Par ailleurs, notre service est engagé dans le cadre d'une coordination d'acteurs en lien avec le contrat d'engagement jeune. Comme l'ensemble des partenaires associés, en 2023 nous avons été et nous demeureront vigilants concernant les potentialités d'accès à l'emploi offertes par le développement économique du territoire.

2.2 Travail de rue et présence sociale

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions, vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles. Ainsi, les éducateurs sont présents, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc. Ainsi repérés, les éducateurs tissent des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur.

Si le travail de rue a été impacté par l'absence d'un(e) professionnel(le) au sein de l'équipe au cours du premier semestre 2023, il a pour autant été maintenu grâce à l'articulation avec l'équipe de Beaumont-sur-Oise. En effet, il nous a paru nécessaire et essentiel de maintenir ces temps précieux sur le territoire, et auprès des partenaires de la ville.

La rencontre avec les jeunes du territoire s'effectue principalement au sein du quartier du Village, et notamment au niveau de la « Place de la rencontre », qui y porte bien son nom. On y retrouve des jeunes, de différents âges, mais également des habitants, des mamans avec les tous petits, et des personnes de passage vacant à leurs occupations. C'est un lieu propice aux échanges, où nous pouvons rencontrer les jeunes avec qui un lien est déjà amorcé, et ceux pour qui tout est à construire.

Le parc Robespierre, non loin du stade Odinot, est également un lieu de rencontre régulier. Il est situé au sein du Quartier du Val. Au-delà des événements qui peuvent s'y dérouler tout au long de l'année, comme « Persan l'été ça bouge » par exemple, les jeunes s'y retrouvent notamment au niveau du City Stade où ils y organisent des parties de football. Le 30 septembre 2023, le Parc de l'Esches a été inauguré à la suite de travaux d'aménagement. Il se situe en face du parc Robespierre, ce qui diversifie les possibilités de rencontres pour les jeunes.

L'équipe éducative est également amenée à rencontrer les jeunes en centre-ville, où se situe le service jeunesse et la MJC. De plus, les abords des différents fastfoods et barber shop sont des lieux opportuns où les éducateurs peuvent aller à la rencontre de la jeunesse.

Au cours de l'année 2023, nous avons poursuivi le travail de rue aux alentours des établissements scolaires. Parmi les problématiques majeures identifiées par notre service, nous notons la persistance quasi historique d'affrontements entre certains groupes de jeunes persanais et beaumontois où viennent s'adjoindre parfois des jeunes habitants de communes avoisinantes, notamment celles de Bruyères-sur-Oise et/ou de Bernes-sur-Oise. Ces affrontements préoccupants concernent, à notre connaissance pas ou peu, les jeunes de plus de 20 ans. De nouveau en 2023, nous avons constaté que les jeunes les plus avancés en âge, qu'ils soient persanais ou beaumontois, interviennent avec une certaine régularité dans une démarche d'apaisement, mais dont les effets semblent très limités. De plus, à la différence des autres années, certains affrontements se sont déroulés dans l'enceinte même du lycée et non plus aux abords.

Enfin, la ville de Persan a été victime d'une nuit d'émeutes particulièrement violente le 30 juin 2023, suite au décès du jeune Nahel. La mairie et les services à la population ont été très lourdement impactés par ces violences. Notre local a également fait l'objet de dégradations. Dans cette période, nous avons amplifié notre travail de terrain et renforcé le travail de rue pour établir des liens plus étroits avec les jeunes. Nous avons encouragé les jeunes persanais à s'exprimer, à partager leurs expériences, mais aussi à participer à la recherche de solutions pour contribuer à un apaisement.

Suite à l'arrivée d'une nouvelle équipe d'éducateurs spécialisés en septembre 2023, un fort investissement autour du travail de rue a été engagé. En effet, au-delà de la mission première que cela représente en prévention spécialisée, le travail de rue traduit également pour les nouveaux éducateurs d'un territoire la nécessité de créer du lien avec les jeunes mais aussi être repéré par les habitants, les partenaires, la mairie, les commerçants... L'équipe a pu bénéficier de l'accompagnement de la cheffe de service dans l'exercice en tant que tel, mais aussi et surtout des liens antérieurs qu'elle avait pu créer depuis son arrivée au sein du service de Persan en janvier 2023.

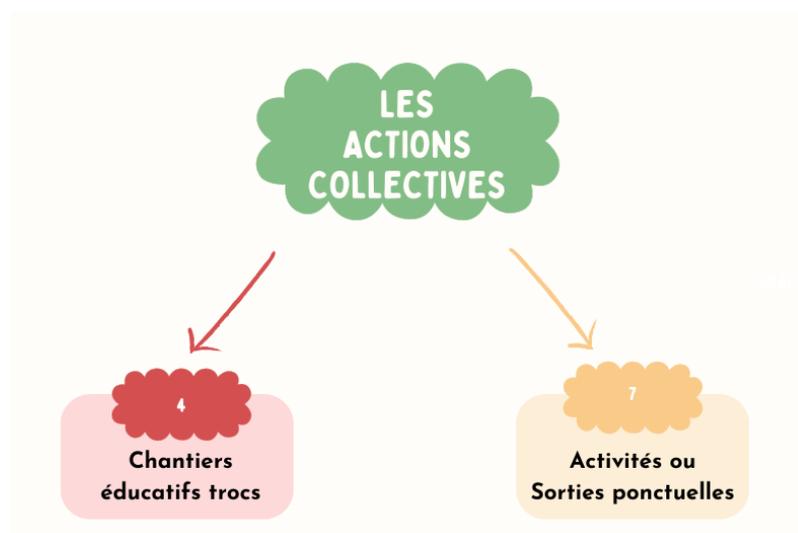


2.3 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe.

Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyens d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives de chantiers éducatifs ou de séjours.



Activités et sorties collectives

Les modalités individualisées d'échange avec les jeunes rencontrés ne sont pas toujours un préalable pertinent dans une perspective de proposition d'accompagnement. De fait, certains jeunes n'acceptent pas forcément la situation de face à face individualisé avec un éducateur, perçu comme trop engageant. C'est particulièrement le cas concernant les jeunes âgés entre 11 et 15 ans. L'équipe éducative crée alors des occasions de rencontre plus favorables, en intégrant la dimension de groupe, pouvant paraître protectrice et moins engageante pour certains jeunes. L'équipe leur propose ainsi des sorties et des activités collectives. Ces actions collectives permettent aux éducateurs de tisser un lien avec les jeunes tout en respectant la temporalité d'adhésion de ceux-ci. Les actions proposées peuvent prendre différentes formes et ont toujours un but éducatif. Celles-ci sont élaborées le plus souvent en proposant aux jeunes d'être acteurs à toutes les étapes des projets et en cherchant à stimuler auprès d'eux, des capacités d'anticipation, de prise d'initiative, de coopération, ...

Chantiers éducatifs

Le chantier éducatif permet aux jeunes participants d'expérimenter certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement de soi. Le chantier éducatif prend essentiellement la forme d'une mise en situation collective dans laquelle une tâche est à réaliser. La plupart du temps, cette tâche s'inscrit dans une dimension d'intérêt général. Le chantier éducatif permet le développement et la valorisation des capacités des jeunes impliqués.

Par ailleurs, ce sont des occasions qui permettent potentiellement aux habitants – témoins de la réalisation du chantier – de changer de regard sur les jeunes concernés. Enfin, il est à noter que la participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle. Celle-ci est proportionnelle au nombre d'heures réalisées et peut être mobilisée dans le cadre d'un projet d'insertion.



Séjours éducatifs

Le séjour éducatif est une modalité d'intervention qui vise la consolidation des liens entre jeunes et éducateurs en créant une occasion de vie collective partagée durant plusieurs jours. Ce temps partagé intègre des gestes du quotidien et des réalités peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses modalités ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène personnelle, etc. Le séjour est aussi l'occasion d'approfondir l'évaluation concernant la situation des jeunes et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. En plus de permettre aux jeunes concernés d'être acteurs dans un cadre collectif sécurisant, les activités réalisées durant le séjour complètent les objectifs éducatifs de celui-ci. Il est enfin à noter que les séjours éducatifs peuvent être co-construits avec les partenaires jeunesse du territoire. Cela n'a pas été le cas en 2023 sur la commune mais des projets sont envisagés pour l'année 2024.

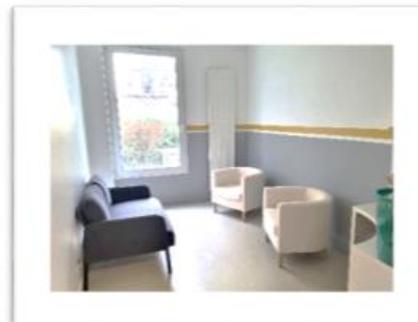
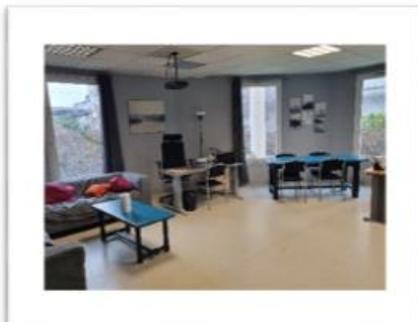
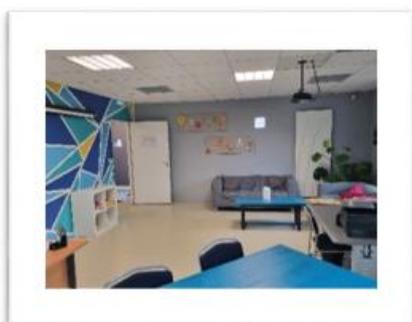
Tableau des actions collectives

Nom	Type d'action collective*	Thématique*	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Nombre		Nombre		Age					
						Garçons	Filles	Jeunes en accomplissement éducatif	Jeunes en accroche	- 11	11 13	14 15	16 17	18 25	+25
Soirée jeux de société avec SAJ	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	10 mars 2023	1	0	1	2	3	0	0	0	1	1	1	0
Soirée jeux de société avec SAJ	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	24 mars 2023	1	0	1	2	3	0	0	0	1	1	1	0
Rencontre et présentation Mission	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle	14 avr. 2023	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chantier éducatif communication au VII[...]	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisati[...]	2 mai 2023	0	8	8	1	4	3	0	0	0	4	3	0
Rencontre et présentation Mission	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle	10 mai 2023	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soirée jeux de société avec SAJ	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	12 mai 2023	1	0	1	2	3	0	0	0	1	1	1	0
Rencontre et présentation Mission Locale	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle - Remobilisati[...]	14 juin 2023	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chantier éducatif communication au VII[...]	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisati[...]	3 jul. 2023	0	10	8	0	2	8	0	0	0	7	1	0
Chantier éducatif Séniors	Chantier éducatif troc	Convivialité - Partage	10 jul. 2023	0	8	4	1	2	3	0	0	0	1	4	0
Atelier fresque PECB	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	24 jul. 2023	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chantier communication Village #3	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisati[...]	23 oct. 2023	0	8	6	2	4	4	0	0	0	7	1	0

2.4 L'accueil au Local

L'équipe de Prévention spécialisée de Persan dispose de locaux permettant largement d'assurer l'ensemble de ses activités dans des conditions particulièrement favorables. Ces locaux, situés au 82 avenue Gaston Vermeire, se composent d'espaces permettant un accueil collectif et individuel garantissant une forte confidentialité lorsque cela est nécessaire. De surcroît, ils sont implantés en proximité du quartier « du Village », tout en garantissant l'accessibilité à tous les jeunes persanais. Ces locaux nous apparaissent bien identifiés par les jeunes. Ils viennent au local à l'occasion de rendez-vous individuels et/ou d'actions collectives. Ils peuvent également s'y rendre de façon informelle et spontanée. Nous disposons ainsi d'une salle suffisamment spacieuse et conviviale pour accueillir les jeunes qui se présentent en groupes ou individuellement.

A la suite des dégradations de la mairie lors des émeutes du mois de juin 2023, la ville a dû s'organiser pour trouver des locaux et remettre en place rapidement les services à la population. Ainsi, une salle de réunion au sein de notre local a été réquisitionnée par la mairie, sans que cela impacte négativement notre activité. En effet, le local est suffisamment grand et il a été possible de mettre en place deux entrées distinctes afin de respecter les activités de chacun. Le local de l'équipe éducative est un lieu qui participe, en sus de nos autres modalités d'action, à créer une relation de confiance avec les éducateurs. Ces derniers peuvent y animer des discussions individuelles ou collectives.



Les jeunes qui le fréquentent s'y arrêtent de façon spontanée pour discuter avec les éducateurs. Notons par ailleurs, que les filles et les garçons n'ont pas les mêmes habitudes en la matière. En effet, les jeunes filles viennent dans notre local lorsqu'elles ont un rendez-vous ou très brièvement, pour une demande ponctuelle, mais elles restent rarement au local en dehors de ces situations.

2.5 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune. L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

III. LE PUBLIC

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation, ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils. C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

3.1 Jeunes connus

Nous évaluons environ à 117 jeunes qui sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs, que ces-derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci, la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement.

3.2 Jeunes en accroche

15 jeunes sont identifiés pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a pour autant été encore engagé.

3.3 Jeunes accompagnés

Sur l'année 2023, l'équipe éducative a accompagné **50 jeunes**. Cette constance d'accompagnement est à noter, malgré des mouvements d'équipe et des périodes où un seul professionnel était présent. Cela résulte également des liens solides avec les partenaires jeunesse du territoire, permettant une mise en lien et une continuité d'accompagnement auprès des jeunes.

Pour chaque jeune accompagné, les professionnels ont cherché à apporter une réponse personnalisée, non-standardisée, en respectant le rythme du jeune quant à sa capacité à s'engager dans une relation éducative. En effet, il convient de prendre en compte la diversité des situations rencontrées, où chacune fera l'objet d'une attention et d'une évaluation particulière de la part des éducateurs. Cela les conduit à proposer la mise en place d'un accompagnement ponctuel ou durable, continu ou discontinu, et partager potentiellement avec les partenaires.

Les jeunes accompagnés sont confrontés à diverses problématiques, telles que la scolarité ou encore des difficultés d'insertion professionnelle. Cela se cumule parfois à des difficultés sociales : conflits familiaux, rupture d'hébergement, etc., et/ou à des problématiques personnelles : addictions, besoin de soins, etc.

3.4 Données statistiques

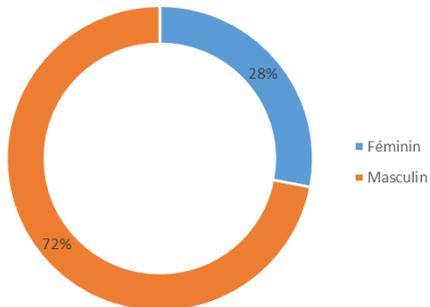
L'ensemble des tableaux statistiques sont disponibles en annexe du présent document. Les jeunes uniquement connus par l'équipe ou en accroche ne sont pas comptabilisés dans les statistiques ci-dessous. Les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif a été engagé.

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

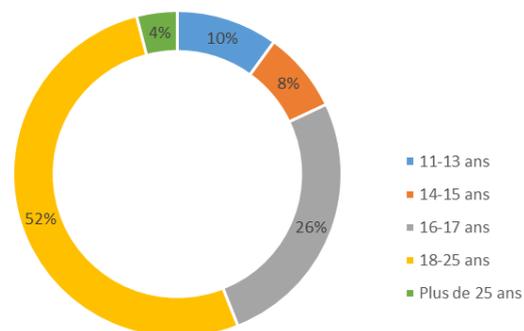
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue						1		3	1	5			10
Réseau informel						1	1	1	3	6	0	2	14
Réseau institutionnel			1	4	1	1	2	5	4	6			24
Réseaux sociaux							1			1			2
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50
Situation familiale													
Célibataire			1	4	1	3	4	9	8	18		1	49
En couple												1	1
En couple avec enfant													0
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux			1	1		1	1	5	4	7		1	21
Lien via les réseaux sociaux				3	1	2	3	4	4	11		1	29
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			1	3	1		3	3	6	11		2	30
Ancienneté >=1 et < 2 ans						3		2		1			6
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans				1			1	3	2	2			9
Ancienneté >= 4 ans								1		4			5
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire							3	3	4	6			16
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			1	4	1	3	1	4		4			18
Déscolarisé (sans affectation)								2	2				4
En emploi												1	1
En formation									1	1			2
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									1	6		1	8
Sans projet professionnel ou scolaire										1			1
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			1	4	1	3	4	9	5	12		1	40
Bac Pro, CAP ou BEP									2	4		1	7
Bac général ou technique									1	2			3
Bac +2 et autres études supérieures													0
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50

3.5 Les chiffres et ce que l'on peut retenir

Répartition par genre

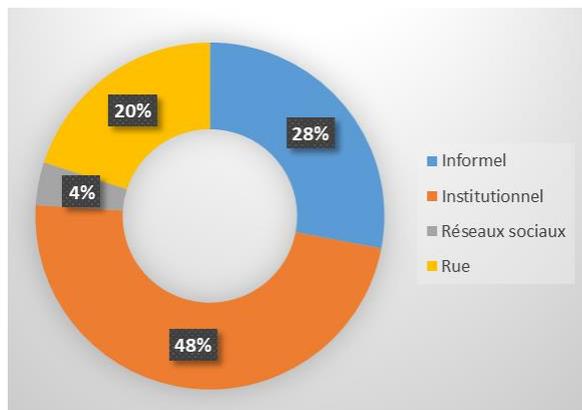


Répartition par âge

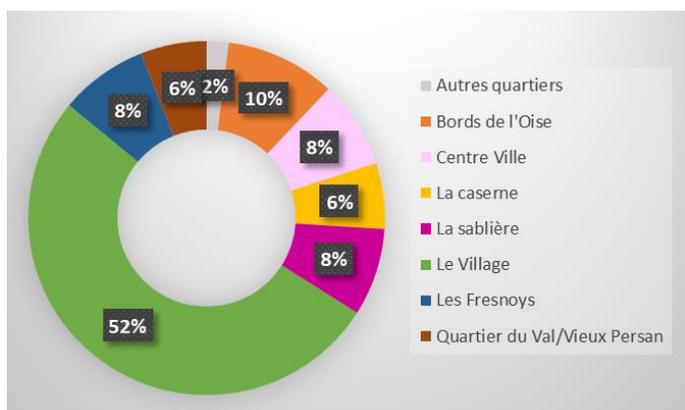


Au cours de l'année 2023, l'équipe éducative a accompagné 22 mineurs, soit 44% des jeunes au total. Malgré la volonté de l'équipe éducative à intervenir auprès d'un public plus jeune, notamment les 11-15 ans, au regard des orientations prioritaires du cahier des charges du conseil départemental concernant la Prévention spécialisée, cela reste encore un objectif à améliorer pour 2024. La difficulté de travail en partenariat avec le collège de la ville est un réel frein, qui devrait tendre à s'amoinrir au pour l'année 2024, comme nous pourrons l'expliquer plus en détails ci-après. Le service a accompagné 72% de garçons et 28% de filles. Tout comme les 11-15 ans, l'accompagnement des filles sera un axe de travail pour l'année à venir.

Répartition par mode d'entrée en relation



Répartition par quartiers



Le travail de rue et le réseau partenarial demeurent des modalités incontournables autant pour la création de lien que du maintien de ce dernier avec les jeunes. Les réseaux sociaux sont devenus eux un outil supplémentaire en termes de prise de contact. En effet, il n'est pas rare que les jeunes ajoutent le compte des éducateurs lors du travail de rue via les QR code Snapchat et/ou Instagram. L'équipe éducative s'est bien saisie de l'orientation départementale en la matière au cours de l'année 2023.

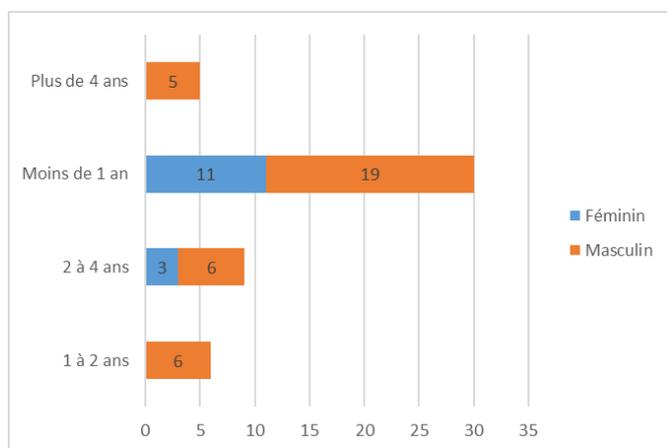
Si les réseaux sociaux servent principalement au maintien et au renforcement du lien avec les jeunes déjà rencontrés, et avec lesquels une relation de confiance a commencé à minima à s'établir, nous constatons également que certains jeunes les utilisent afin d'entrer en contact avec les éducateurs.

En effet, notamment via le réseau social Snapchat, certains jeunes sont amenés à se renseigner sur les missions de notre service ou bien même faire une 1^{ère} demande lors de rencontres en travail de rue ou d'échanges informels.

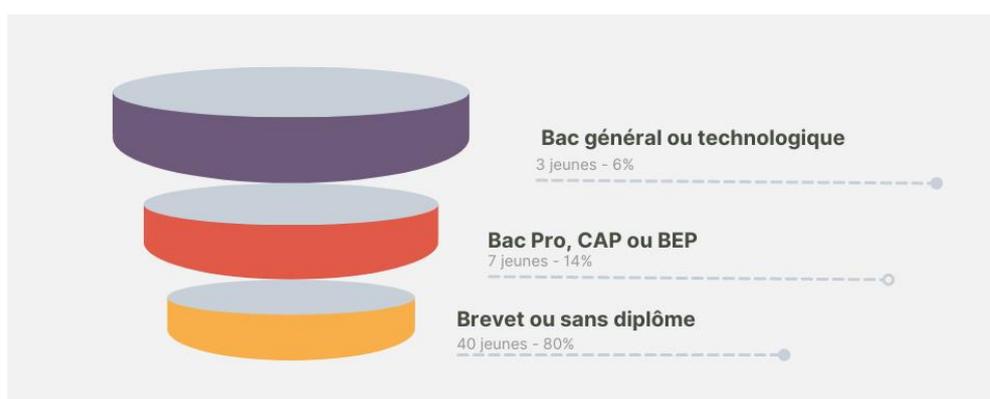
Au cours de l'année 2023, un travail autour d'une identification plus précise des différents quartiers de la commune sur Prevent a été réalisé avec l'équipe éducative. Cela permet aujourd'hui une meilleure lecture et répartition des jeunes accompagnés de la commune.

Ainsi, nous pouvons noter que plus de la moitié des jeunes accompagnés résident au sein du quartier du Village, avec un total de 52%. Il est un lieu essentiel d'intervention pour les éducateurs, où nous pouvons y rencontrer de nombreux jeunes. La répartition concernant les autres quartiers de la commune indique que l'équipe éducative est accessible à tout jeune résidant sur Persan.

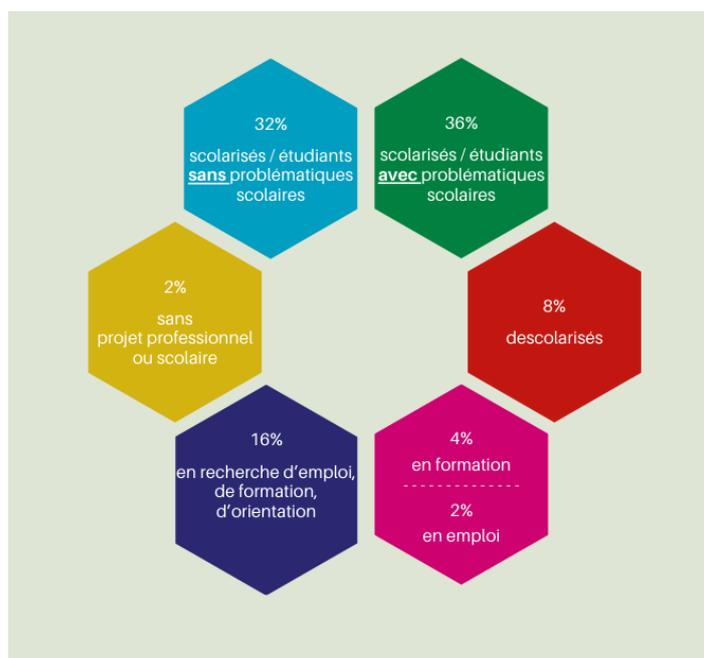
Répartition par ancienneté de la relation



Répartition par niveau de formation



Répartition par situation des jeunes



IV ACCOMPAGNEMENT ET ACTIONS AUPRÈS DES 11/15 ANS

4.1 Situations des 11/15 ans et thématiques d'accompagnement

Le service de prévention spécialisée est conscient de la nécessité de développer les liens auprès des jeunes âgés de 11 à 15 ans, afin d'intervenir auprès d'eux aussi précocement que possible. La difficulté de mise en œuvre d'un travail partenarial avec le collège du territoire représente un réel frein de mise en lien avec ce public. Pour autant, notre volonté de développer une prévention précoce auprès des jeunes reste présente et nous sommes de fait conscients que cet axe n'est pas satisfaisant à ce jour. Au cours du dernier trimestre 2023, un travail partenarial plus conséquent s'est engagé avec le collège, au travers notamment notre proposition d'actions de sensibilisations au sein des classes. De même, la mise en place du dispositif « passerelle » autour de l'accueil des collégiens exclus va permettre aux éducateurs d'entrer en lien avec les collégiens. Nous parlerons de ces deux projets plus en détails ci-après, en **4.3**.

En 2023, seulement 9 jeunes de cette tranche d'âge ont été accompagnés par l'équipe éducative. L'entrée en lien s'est faite par le prisme de la scolarité, pour certains à la suite de leur rencontre dans le cadre du dispositif « passerelle ». Les jeunes nous ayant sollicités peuvent parfois se trouver en difficulté de mobilisation dans les apprentissages scolaires, dans le comportement adopté au sein de l'établissement, et dans le « être élève au collège ». En effet, nous avons constaté, et notamment suite aux échanges avec l'assistante sociale scolaire, le rajeunissement des élèves en difficultés de comportement. Il n'est pas rare que dès l'entrée en 6^{ème}, les jeunes soient repérés et se mettent en difficultés dans leurs relations avec l'équipe pédagogique et/ou avec leurs pairs. Certains élèves nous ont sollicité pour aborder la vie au sein du collège mais avec des problématiques de moindre ampleur. Les jeunes partagent également avec l'équipe éducative leurs questionnements sur le respect de la différence, l'égalité femmes-hommes, le harcèlement scolaire ou encore leur vie future.

Lors de ces échanges, les jeunes viennent chercher chez les éducateurs leurs avis, conseils, voire une guidance, pour répondre à certaines de leurs interrogations et trouver des solutions qui leur sont personnelles. Cette démarche de soutien et d'écoute éclaire de manière significative, dans le cadre d'une intervention auprès des jeunes, l'écart entre le besoin et la demande.

Si notre première démarche est généralement d'informer et d'orienter ces jeunes vers l'offre d'animation déjà existante sur le territoire, portée par la MJC, nous prévoyons de faire le choix stratégique et éducatif d'accéder à leur demande et/ou de créer avec eux, une action collective de loisirs. En effet, nous avons conscience que la thématique des loisirs constitue un mode d'entrée en relation facilitant avec les jeunes âgés de 11 à 15 ans. Les actions collectives menées sont alors dans un objectif de création et/ou renforcement du lien éducatif, mais aussi pour une meilleure évaluation des difficultés repérées. Elles seront ainsi, pour l'année 2024, un axe de travail à privilégier par l'équipe éducative. Par ailleurs, les actions partenariales réalisées avec la MJC seront également à favoriser, dans la dynamique de rajeunissement du public accompagné. De plus, comme nous avons pu l'aborder en introduction, le renforcement début 2024 du partenariat avec le collège, a d'ores et déjà permis une prise de contact efficace avec les jeunes collégiens.

Illustration d'un accompagnement

Afin d'illustrer notre pratique, nous avons choisi de vous présenter l'accompagnement d'Alphonse. Alphonse est un jeune homme âgé aujourd'hui de 14 ans, initialement accompagné par l'équipe de prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise. En effet, malgré le fait qu'il réside sur la commune de Persan, Alphonse a été orienté dans un 1^{er} temps par le collège de Beaumont-sur-Oise et au vu du profil, il était apparu pertinent que le lien se crée dans un 1^{er} temps avec un homme. Un éducateur alors en poste sur l'équipe de Beaumont-sur-Oise avait donc initié la création de lien.

Courant 2022, l'équipe éducative a accompagné Alphonse autour de sa réorientation scolaire. En partenariat avec le collège et avec le soutien de sa mère, nous avons aidé le jeune homme à intégrer un établissement scolaire proposant une classe de découverte professionnelle, dédiée aux collégiens de quatrième. En coordination avec le collège, l'équipe de Beaumont-sur-Oise avait accompagné Alphonse et sa mère durant les différentes étapes de la démarche : renseignement, visite de l'établissement, réalisation du dossier d'admission, prise de rendez-vous pour l'entretien d'admission, accompagnement physique pour l'entretien, etc. En septembre 2022, Alphonse a donc fait son entrée en 4^{ème} dans cet établissement. En parallèle, un travail de passation a été initié entre l'équipe de Beaumont-sur-Oise et celle de Persan. Au cours de l'année 2023, Alphonse a peu à peu créé du lien avec l'équipe de Persan, lui rendant également l'accès au local plus facile, son lieu de résidence étant situé à proximité du local. Nous avons accompagné Alphonse dans sa recherche de stage en alternance pour sa continuité en 4^{ème}, et préparé avec lui, son entrée en 3^{ème} au mois de septembre 2023. Alphonse semble s'épanouir dans son nouvel établissement et souhaiterait se diriger vers un métier dans le domaine des espaces verts. Nous avons entamé les recherches en ce sens, toujours en lien avec la directrice de son collège actuel et sa mère.

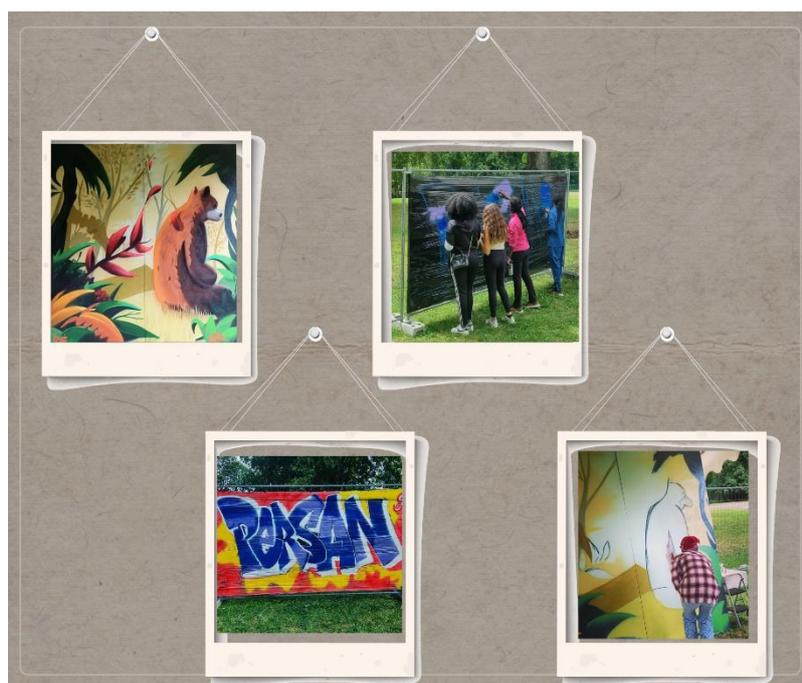
4.2 Projets menés et partenariats

L'accompagnement des jeunes de 11 à 15 ans nécessite une approche spécifique et des liens partenariaux de confiance. Les échanges réguliers avec les structures jeunesse de la ville, le centre social, mais aussi les associations sportives, permettent de faciliter les éventuelles orientations des jeunes en difficultés. La présence sociale des éducateurs aux abords et/ou au sein de ces mêmes structures facilite également l'identification et la rencontre de jeunes qui pourraient tirer profit d'un accompagnement éducatif au sein de notre service.

Au regard du peu de jeunes accompagnés de cette tranche d'âge en 2022, et d'un partenariat demeurant jusqu'alors limité avec le collège, nous avons décidé de nous mettre en relation avec les autres partenaires de la ville, tels que la MJC et l'association sportive de futsal, le CFJP (Club de futsal et de la jeunesse persanaise). Pour rappel, cette association entraîne des garçons mais également des filles à la pratique du futsal et organise régulièrement, des événements et actions sur la ville. Ainsi, les éducateurs ont été en 2023 plus régulièrement à la rencontre des jeunes, durant les entraînements. En 2024, nous poursuivrons ces actions et prendrons part également aux événements organisés par les partenaires.

Illustration d'un projet

En juillet 2023, dans le cadre de l'évènement festif « Persan l'été ça bouge », l'équipe éducative a mené un atelier « fresque collaborative », à destination des jeunes âgés de 10 à 17 ans. Nous avons mené l'atelier avec un l'aide d'un professionnel de l'association n.u.i Art (Nouvelle Inspiration Urbaine), avec lequel nous avons déjà travaillé sur d'autres territoires du Val d'Oise. Cette association s'applique à mettre en lumière et en couleurs la pratique du street art et du graffiti, en travaillant avec des artistes confirmés au service du plus grand nombre. Ainsi, le temps d'une journée, les jeunes ont pu participer à la réalisation de la fresque et/ou s'essayer à l'art du graffiti, sur une toile d'exercice. Cette fresque coopérative a pour but d'être mobile, où chaque partenaire de la ville pourra par la suite l'utiliser lors d'évènements, afin de mettre en avant le travail artistique des jeunes persanais.



4.3 Partenariat avec les établissements scolaires

L'accompagnement à la scolarité est souvent une porte d'entrée à la relation éducative avec les plus jeunes. Depuis 2022, le PRE programme des réunions mensuelles d'Équipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS) auxquelles nous sommes conviés. Ces rencontres réunissent les directeurs des écoles élémentaires de Persan, la coordonnatrice REP, l'assistante sociale et l'infirmière scolaire du collège Georges Brassens, le CMPP, le SSD, mais aussi des partenaires municipaux (CLEMO et le centre social Agora). Lors de ces réunions, nous échangeons sur des situations du PRE nécessitant les ressources des différents partenaires et des regards croisés pluridisciplinaires. Dans ce cadre, nous avons pu favoriser avec le PRE des co-accompagnements de jeunes, et/ou des relais vers notre service. Ces temps de partage servent également à une interconnaissance plus fine des missions de chacun.

De plus, depuis le mois de novembre 2022, le PRE porte et pilote également le dispositif « passerelle », concernant l'accueil des exclus du collège. Plusieurs partenaires de la ville sont inscrits dans ce projet, permettant un accueil diversifié de qualité auprès des jeunes. Ainsi en 2023, une vingtaine de jeunes ont pu en bénéficier. Ce dispositif propose un accueil d'élèves exclus temporairement du collège, durant lequel les jeunes abordent leur sanction et la travaillent sur différents angles, en fonction des partenaires. Ce multi-accueil permet aux élèves de travailler différentes questions, de la sanction à la citoyenneté. Plusieurs partenaires de la ville contribuent à l'animation de divers ateliers : la MJC, le service jeunesse, la gendarmerie, et évidemment le PRE. C'est dans ce cadre que le service intervient auprès des jeunes, de façon hebdomadaire en fonction des orientations du collège. Un planning fixe d'intervention par partenaires a été travaillé collégialement, afin que chacun puisse baliser un temps sur la semaine, dédié aux éventuels exclus reçus.

Concernant notre accueil, il a été travaillé de pouvoir dans un premier temps présenter le service aux jeunes qui ne nous connaîtraient pas encore, pouvoir échanger autour des possibilités d'accompagnements. Dans un second temps, les éducateurs ont créé un atelier de photolangage. Le but du photolangage est de faire émerger chez les jeunes un dialogue, un débat, autour d'un sujet, et avec un support photo. Les éducateurs ont pensé 3 sujets différents pouvant être abordés avec les jeunes, en fonction de leur profil mais aussi des raisons de leurs exclusions : *"être élève au collège"*, *« l'égalité Homme/Femme »* mais aussi *« les relations garçons/filles »*. Le principe : Une vingtaine de photos, explicites ou non, sont affichées sur un mur. Par exemple pour le thème « être élève au collège », elles peuvent représenter une cour de récréation, un plateau de cantine, un carnet de correspondance etc, mais aussi une colombe qui s'envole, un vélo, un trousseau de clés... A tour de rôle, les élèves viennent choisir une photo et expliquer ce qu'ils en comprennent, à quoi cela les fait penser.



Au cours de l'année 2023, un travail important a été engagé afin d'initier un travail partenarial avec le collège de Persan. Suite à une invitation au CESCE en avril 2023, nous avons pu, après plusieurs rencontres, mettre en place un planning d'intervention de prévention au sein de classes. Depuis le mois de janvier 2024, l'équipe éducative a entamé des interventions auprès des élèves de 4^{ème} sur le thème des réseaux sociaux. Cette intervention est prévue pour les classes de 5^{ème} à la rentrée 2024. Grâce à la confiance des infirmières scolaires mais aussi de l'assistante sociale scolaire, un travail de partenariat pérenne semble enfin se dessiner. D'autres projets nous l'espérons, devraient émerger dans les mois à venir.

4.4 Passerelle CM2

Le déploiement d'actions de Prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec des jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées. Il s'agit pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents dans la perspective d'un besoin dans un avenir proche. La Prévention spécialisée a vocation à proposer des actions ciblées auprès des enfants scolarisés en CM2, complémentaires à celles mises en place par les établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à favoriser leur épanouissement.

Cette perspective d'intervention, introduite comme axe dans le cahier des charges de la Prévention spécialisée en 2020, nous a semblé nécessiter un travail de réflexion transversale. Ainsi, l'association IMAJ a mis en place des groupes de réflexion visant à se questionner sur les modalités d'intervention en direction de ce public et ce, dès 2021. Pour les jeunes de cette tranche d'âge parfois définis comme vulnérables, l'entrée en sixième peut constituer une étape importante et déstabilisante.

Au cours de l'année 2023, aucune action n'a pu être réalisée en direction des CM2. Néanmoins, nous avons engagé avec la coordinatrice REP de secteur une réflexion commune pour les projets et perspectives 2024. A la suite de rencontres, d'échanges, et de questionnaires à destination des familles mais aussi des enfants, nous travaillons actuellement à la création d'intervention auprès des CM2 sur le thème des écrans, des réseaux sociaux, et du sommeil. Les interventions se dérouleront au printemps 2024. Nous sommes également en train de finaliser le rallye citoyen, en partenariats avec le collège et les différents partenaires de la ville.

V. ACCOMPAGNEMENT ET ACTIONS AUPRÈS DES 16/25 ANS

5.1 Thématiques d'accompagnement

Tableau des thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans	
	F	G	F	G	F	G
Scolarité	1	0	1	4	0	0
Emploi	0	0	1	2	0	1
Formation - dont permis de conduire	3	2	3	5	0	0
Justice	0	1		3	0	0
Démarches administratives	0	1	2	4	0	1
Santé	0	0	0		0	0
Logement hébergement	0	0	0		0	0
Travail avec les familles	0	0	0	1	0	0
Soutien écoute renforcés	1	0	1	4	0	0
Comportement/ socialisation - en collectif	1	1	0	0	0	0
Sensibilisation/ prévention - en collectif	0	1	0	0	0	0
TOTAL	6	6	8	23	0	2

5.2 Évolution des situations des 16/25

Le nombre de jeunes accompagnés par l'équipe éducative a augmenté en 2023, passant de 27 jeunes en 2022 à 41 en 2023. De même, l'accompagnement auprès des jeunes filles a lui doublé, passant de 6 filles en 2022 à 12 filles en 2023. Malgré les mouvements d'équipes, cela traduit une bonne reconnaissance du service auprès des jeunes, la confiance accordée aux professionnels, et la bonne identification de leurs missions.

En effet, les thématiques de formation et d'aides aux démarches administratives et accès aux droits communs sont majoritaires. Elles peuvent être de nature très diverses, complexes ou non, mais nécessitant néanmoins un accompagnement et un étayage éducatif.

Les enjeux de parcours d'insertion socioprofessionnelle envers les 16-25 ans sont tournés vers la rescolarisation, la réorientation, mais parfois par la définition en tant que telle d'un projet scolaire ou professionnel.

Pour certains jeunes, l'arrivée au lycée est une étape difficile qui comprend un certain nombre de réalités/obstacles à surmonter. Une organisation du travail scolaire et une méthodologie qu'ils n'ont pas acquises, des exigences plus grandes qu'au collège, la conséquence d'une orientation parfois non choisie, des résultats scolaires parfois insuffisants, etc. Ces éléments peuvent amener certains élèves à un absentéisme de plus en plus marqué au lycée, pouvant aller jusqu'au décrochage scolaire. Il est important que l'équipe éducative puisse percevoir les signes de démotivation de ces jeunes et leur permettre de retrouver confiance en eux ou d'envisager une nouvelle orientation qui prendra davantage sens pour eux. Ces situations nous amènent à porter une attention particulière aux élèves de terminale, notamment au moment de la formulation des vœux via Parcoursup.

Cette année encore, le lycée ainsi que ses abords auront été les lieux d'opposition, voire d'affrontements entre les jeunes résidents de différentes villes. En effet, depuis des années maintenant, ils opposent principalement des jeunes résidents de Beaumont-sur-Oise et ceux résidant à Persan. Nous notons toutefois que d'autres jeunes des communes avoisinantes prennent part à ces affrontements. À chaque fois que l'équipe éducative a pu être alertée au regard d'un risque de violence, nous avons pu communiquer avec nos partenaires afin d'envisager les possibilités de désescalade. Au cours de l'année 2023, nous avons tenté de nouveau de réengager un partenariat avec le lycée, mais nos multiples sollicitations n'ont malheureusement pas pu donner lieu à un partenariat suffisamment concret. Cependant, l'assistante sociale scolaire reste notre interlocutrice la plus régulière sur laquelle nous pouvons compter. En effet, nous avons pu aborder des situations individuelles et chercher ensemble, des solutions et alternatives adaptées aux besoins des jeunes. L'équipe éducative assure un travail de rue régulier aux abords du lycée. Après de nombreuses sollicitations, et l'arrivée notamment d'un nouveau principal adjoint en fin d'année 2023, nous avons pu participer à la dernière réunion du CESCE du lycée en début d'année 2024. Ces échanges ont permis d'introduire l'association, nos missions, et une amorce de partenariat et de projets semblent voir le jour. Une rencontre est prochainement prévue afin d'aborder les possibilités de travail partenarial.

De plus, les éducateurs sont régulièrement sollicités pour accompagner les jeunes à la recherche d'une réorientation scolaire, d'une formation qui leur correspond mieux, et dans laquelle ils auront envie de persévérer. De même, l'équipe éducative a été amenée à accompagner des jeunes soit dans la recherche d'une alternance, soit dans le changement d'employeur. En effet, les contrats d'alternance sont parfois sources d'angoisses et d'inquiétudes pour certains jeunes, au point de vouloir arrêter leur cursus.

C'est là tout l'enjeu des éducateurs, afin d'éviter le décrochage scolaire du jeune mais aussi le souvenir entériné d'une mauvaise expérience professionnelle, qui marquera toutes les suivantes. Soutenir les jeunes à un moment aussi sensible constitue une porte d'entrée pour l'équipe éducative vers un accompagnement individuel pérenne et soutenant.

Enfin, les jeunes ont également sollicité explicitement l'équipe éducative pour de l'écoute et du soutien renforcé. Ces derniers avaient la capacité de se reconnaître en difficulté et en besoin d'être soutenus par un adulte de confiance, extérieur au cercle familial, amical ou encore scolaire. Les jeunes viennent ainsi évoquer et discuter avec les éducateurs des difficultés auxquelles ils sont confrontés sur différents plans. Tout comme les plus jeunes, ils viennent chercher des conseils, des avis, pour répondre à certaines de leurs interrogations, leurs angoisses.

Illustration d'un accompagnement

Afin d'illustrer notre pratique, nous avons choisi de vous présenter l'accompagnement de Youssef, un jeune homme de 17 ans. Youssef a rencontré les éducateurs en 2018, lors d'un temps de travail de rue. La scolarité a toujours été un sujet sensible pour Youssef. Peu passionné par les bancs de l'école, ne trouvant pas forcément sa place au sein du système scolaire, parfois trop stricte pour lui, Youssef s'est orienté vers un bac pro électricité en alternance, lui permettant d'entrer en douceur, dans le monde du travail. Youssef a sollicité les éducateurs au cours du 1^{er} trimestre 2023 afin de les alerter sur sa situation complexe au domicile, déjà connu par le service, mais qui semblerait s'intensifier depuis quelques semaines du fait de son alternance qui ne se passerait pas bien. Les conflits avec son employeur ont été tels que Youssef nous a fait part de son souhait d'arrêter sa scolarité, de tout arrêter, malgré les menaces d'expulsion de son père. Nous avons alors accompagné Youssef non seulement dans sa remobilisation scolaire, mais surtout dans la recherche d'une autre alternance. Nous avons pris contact avec le lycée dans lequel il est scolarisé afin de trouver, ensemble, une solution rapide. Notre soutien a permis à Youssef de tenir bon et ne pas lâcher son employeur, afin de ne pas mettre en péril son année scolaire. Après plusieurs semaines de recherche, d'accompagnement à l'exercice d'entretiens professionnels, la réactualisation de son CV, Youssef a été embauché dans une nouvelle entreprise. Inquiet de la réaction de son père, mais aussi de son 1^{er} employeur, nous avons accompagné Youssef dans cette démarche, pris attache avec Monsieur, et dans la démarche de démission. Les contacts réguliers avec son professeur principal ont également permis un suivi et soutien de Youssef. Il a validé avec brio sa période d'essai et son année de 1^{ère}. En septembre 2023, Youssef est entré en terminale, bien décidé à obtenir son baccalauréat. Son employeur lui a récemment proposé un poste en CDI à la suite de l'obtention de son diplôme.

Les relations au domicile semblent s'être apaisées, l'équipe reste néanmoins attentive et à l'écoute sur ce point.

5.3 Projets menés et partenariats

Comme évoqué précédemment, dans le cadre de nos missions, nous cherchons à favoriser la remobilisation scolaire et prévenir du décrochage scolaire des jeunes, au travers de nos différents partenariats. C'est notamment le cas lors de nos rencontres bimensuelles avec les assistantes sociales scolaire du bassin. De plus, conformément au cahier des charges de la Prévention spécialisée dans le Val d'Oise, nous accompagnons les jeunes vers la formation et l'insertion socioprofessionnelle.

Dans cet objectif, nous avons travaillé en 2023 avec la Mission Locale du Val d'Oise Nord et l'E2C du Hub de la réussite. Il est à noter que nous étions membres du comité opérationnel du CEJ, dispositif co-porté par le Hub de la réussite et Pôle emploi. Suite à la cessation d'activité du Hub de la réussite début février 2024, il sera sans doute nécessaire de réorienter notre action et nos collaborations partenariales, afin de contribuer efficacement à l'accompagnement des jeunes vers l'insertion.

Illustration de projet partenarial

Un chantier éducatif au cœur du quartier

Dans le cadre d'une importante réhabilitation au sein du quartier du Village, s'étalant sur les 2 prochaines années, nous avons été sollicités par le bailleur social Val d'Oise Habitat afin d'effectuer 3 sessions de chantier éducatif, tout au long de l'année. En partenariat avec le service jeunesse et la MJC, nous avons donc pensé 3 semaines de chantiers, sur trois temps de vacances : Pâques, l'été et la Toussaint. En accord avec les partenaires, l'association Imaj a porté la session du mois de mai et celle du mois d'octobre. La MJC quant à elle, a porté celle du mois de juillet. Ainsi, 13 jeunes au total ont pu participer aux différentes sessions de chantiers éducatifs. Dans la continuité du travail engagé dans le cadre de leur accompagnement au sein d'Imaj, 3 jeunes ont effectué 2 sessions.

La commande de départ du bailleur social était une volonté de travailler autour de la communication auprès des habitants, d'une part concernant les travaux effectués, et d'autre part, autour de la vie de quartier, et de comment ce réaménagement des espaces allait pouvoir perdurer et être respecté dans le temps. En effet à terme, une importante modification est prévue au cœur du quartier, modifiant complètement ce lieu central de rencontres. De plus, les travaux concernent également les parties communes des immeubles, engageant la responsabilité de chacun afin que ce soit maintenu en bon état. Nous avons fait appel à une compagnie de théâtre, le Théâtre du Khalam, afin de travailler avec les jeunes la communication, autour d'ateliers de théâtre. Farid ZERZOUR, directeur artistique, metteur en scène et comédien de la compagnie nous a donc accompagné tout au long des chantiers éducatifs. Ces chantiers éducatifs sont aussi pour les éducateurs un outil éducatif précieux, permettant de travailler différents items tel que le renforcement du lien social, les capacités de communication, la confiance en soi, les compétences sociales, mais aussi la valorisation des jeunes persannais et agir sur les préjugés, citoyenneté...

1ère session : A la rencontre des habitants

Lors de cette première semaine de chantier, nous avons construit un flyer, à destination des habitants, avec plusieurs informations importantes et pratiques à transmettre. Numéro de téléphone de contact, rétro planning des travaux par bâtiment, durée des travaux par type d'interventions etc. Afin que les habitants puissent se projeter sur leur nouveau quartier à venir, nous avons également créé un QR code permettant de visionner la vidéo du bailleur avec le plan du quartier 2025, une fois la réhabilitation terminée. Les journées se sont organisées en 2 temps : ateliers de théâtre le matin, avec notamment des mises en situation, et l'après-midi, nous avons été à la rencontre des habitants, permettant de mettre en pratique les techniques apprises le matin. Nous avons été à la rencontre des habitants au sein du quartier, mais aussi lors du marché. Les jeunes participants ont également pu visiter l'appartement témoin et rencontrer le chef de travaux, leur permettant de poser leurs questions et être plus à même de répondre à celles des habitants.

2ème session : Interview micro-trottoir

Pour ce 2ème chantier, les jeunes ont pu de nouveau bénéficier des ateliers de théâtre, toujours mené par Farid ZERZOUR du Théâtre du Khalam, puis ils ont mené des interviews en micro-trottoir auprès des habitants du quartier. Les questions posées étaient autour des travaux de réhabilitation, mais aussi sur la vie du quartier, des anecdotes, des souvenirs personnels, des moments de partage etc. Toutes les interviews ont donné lieu à un podcast.

<https://fromsmash.com/Audio-Chantier-Jeunes-2023>

3ème session : Place au théâtre !

Pour cette 3ème et dernière session, le challenge a été de construire et représenter un spectacle sur la vie de quartier, au sein du quartier, le dernier jour de chantier. En 5 jours, les jeunes ont donc créé, pensé et réalisé un spectacle d'une trentaine de minutes. Au cours des 2 premiers jours, les jeunes ont été accompagnés dans la réflexion et la rédaction de 7 saynètes, représentant les 7 jours de la semaine. Elles étaient agrémentées d'une chanson, également créée par les jeunes, afin d'animer et dynamiser le passage entre les saynètes. Cette chanson a également permis d'introduire le contexte de la saynète suivante et installer au besoin, le décor. Les trois jours suivants, il a fallu apprendre ces scénettes et apprendre à jouer ! Les jeunes n'avaient pas de texte à apprendre, l'objectif étant de faire de l'improvisation dirigée, c'est-à-dire, avoir des indications sur le déroulement de la scène, mais laisser libre cours à l'imagination des protagonistes. Une réelle cohésion de groupe est née au fur et à mesure des heures de répétition, permettant à chacun de se sentir en sécurité pour explorer le monde de la scène. La solidarité entre les jeunes a été une réelle source de créativité, d'initiatives, et d'envies. Aucun participant n'avait fait du théâtre auparavant.

La représentation s'est déroulée le dernier jour, à la Maison de quartier, située en plein cœur du quartier du Village. Devant une cinquantaine de personnes, les jeunes ont réalisé avec brio leur spectacle. La mairie, le bailleur, les partenaires, mais aussi les familles et amis étaient présents. Le spectacle a été apprécié de tous. Les jeunes ont été fiers du travail engagé mais aussi de la récompense du travail fourni, de par leur réussite à se produire devant un public. A l'issue de la représentation, un cocktail convivial était prévu afin de finaliser et valoriser ces 3 semaines de chantiers riches en émotions, savoirs, et dépassement de soi.

Ces 3 sessions de chantier ont permis aux jeunes de financer une partie de leur permis de conduire et des équipements nécessaires à leur scolarité. Cela a permis également un réel travail en profondeur autour de la communication, une prise de conscience même pour certains jeunes, sur leur manière de s'exprimer entre eux et la difficulté de pouvoir s'exprimer différemment auprès des habitants, des anciens, loin des codes utilisés entre eux. Lors des bilans, les jeunes ont pu s'exprimer en disant : « *En fait on ne sait pas parler. Je sais même plus comment on dit bonjour à quelqu'un presque* ». « *Hé mais je dis trop de gros mots... c'est fou !* » ou encore « *grâce à vous je vais me sentir plus à l'aise pour le Grand Oral du bac* ». Sur les 13 jeunes participants à ce projet, 4 aimeraient poursuivre la pratique du théâtre à l'avenir.

VI. ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans un projet durable de promotion de l'égalité femmes-hommes, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre et d'acquérir l'expertise nécessaire à la mise en œuvre d'actions éducatives favorisant l'égalité en direction du public.

L'objectif est de mieux outiller les professionnels sur ces questions en procédant par étape :

- ✚ Permettre aux professionnels d'interroger leurs propres représentations en lien avec les pratiques professionnelles et les mettre au travail.
- ✚ Acquérir une expertise suffisante pour intervenir en faveur de l'égalité en évitant des erreurs qui peuvent parfois être contre productives.
- ✚ Travailler transversalement à la recherche et la construction d'outils pédagogiques que nous pourrions utiliser auprès des jeunes sur ces questions.
- ✚ Développer une culture de l'égalité et penser cette question de façon transversale et quotidienne.

Ce programme de formation a été soutenu par le CDVO et a fait l'objet d'un financement spécifique.

En 2023, l'ensemble des professionnels de la prévention spécialisée IMAJ a pu bénéficier d'un atelier, animé par une formatrice extérieure, afin de définir des stratégies et actions à mettre en œuvre pour agir en faveur de l'égalité Femmes / Hommes. A l'issue de cette demi-journée de réflexion, nous avons constitué pour l'année à venir un groupe de travail régulier spécifiquement dédié à la construction d'outils de sensibilisation en faveur de l'égalité. Ces différents temps de travail concourent ainsi à un appui supplémentaire dans la réalisation d'actions en direction des jeunes. Nous notons en effet une plus grande aisance des professionnels pour intervenir auprès des jeunes sur les sujets liés à l'égalité.

Tout au long de l'année 2023, afin de favoriser l'accès des jeunes filles au service, nous avons déployé un travail de rue plus ciblé sur les jeunes filles et avons été notamment vigilants à la mixité des participants lors des différents chantiers éducatifs. La proportion de filles accueillies par notre service reste toutefois insatisfaisante. L'accès d'un nombre de filles encore plus conséquent constituera un objectif à atteindre pour les prochaines années.

Au local, une communication et un affichage à destination des jeunes a été déployé et constitue une invitation à aborder le sujet, tandis que des actions spécifiques pour travailler l'égalité auprès du public, en mixité ou en non-mixité, sont proposées.



VII. UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Notre cadre d'intervention sur les réseaux sociaux a fait l'objet d'une réflexion transversale au sein des services de Prévention spécialisée d'IMAJ afin d'harmoniser une pratique commune et d'identifier quelques points de vigilance. L'association IMAJ s'est ainsi dotée d'une charte concernant l'utilisation des outils numériques et des réseaux sociaux. Elle a pour vocation de définir les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ. (Cf annexe n°6).

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pleinement investi par les équipes pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

Organisation du service pour l'utilisation des outils numériques

Le service de Prévention spécialisée de Persan est doté d'un smartphone d'équipe et un temps est consacré de manière hebdomadaire, à raison de deux heures par semaine en moyenne, pour les alimenter. L'utilisation de ces différents réseaux fait l'objet d'une pratique collective, il n'y a donc pas à ce jour de référent réseaux. Elle est supervisée par la cheffe de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Le service dispose de comptes WhatsApp, Snapchat et Instagram.



Utilisation et constats

Snapchat et WhatsApp nous servent principalement à communiquer individuellement avec des jeunes par messages écrits ou vocaux, mais aussi à créer des groupes qui facilitent les échanges pour l'organisation des actions collectives notamment. Les réseaux Snapchat et Instagram sont également utilisés pour diffuser des informations concernant le service ou différentes manifestations/événements ayant lieu sur le territoire.

Nous notons que la tranche d'âge des 13-16 ans apparaît comme la plus utilisatrice du réseau social Snapchat et que les 16-25 ans utilisent plus le réseaux social WhatsApp.

Sans généraliser, l'équipe éducative a pu constater ces dernières années que les jeunes s'approprient les réseaux sociaux d'une manière qui leur est spécifique. À titre d'exemple, nous avons pu constater que certains jeunes n'écoutent plus les messages laissés sur leur répondeur téléphonique mais seront plus à même d'écouter un vocal sur WhatsApp par exemple. Pour autant, l'équipe éducative observe une continuité d'utilisation des sms et appels, notamment afin de prendre rdv avec un éducateur.

De plus, lors du travail de rue et des premières prises de contact, nous constatons que les jeunes souhaitent instinctivement passer par l'ajout sur un réseau social, de type Snapchat ou Instagram, plutôt que d'ajouter le numéro de téléphone du service.

De plus, l'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal d'usage des différents réseaux sociaux. Dans la situation où un jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui sont expliquées.

Le/la professionnel-le pourra alors faire le choix de communiquer avec lui-elle, tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible. Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnel-le-s seront tenu-e-s de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance. Dans le cas où une situation complexe « numérique » surviendrait, elle sera traitée et analysée dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux

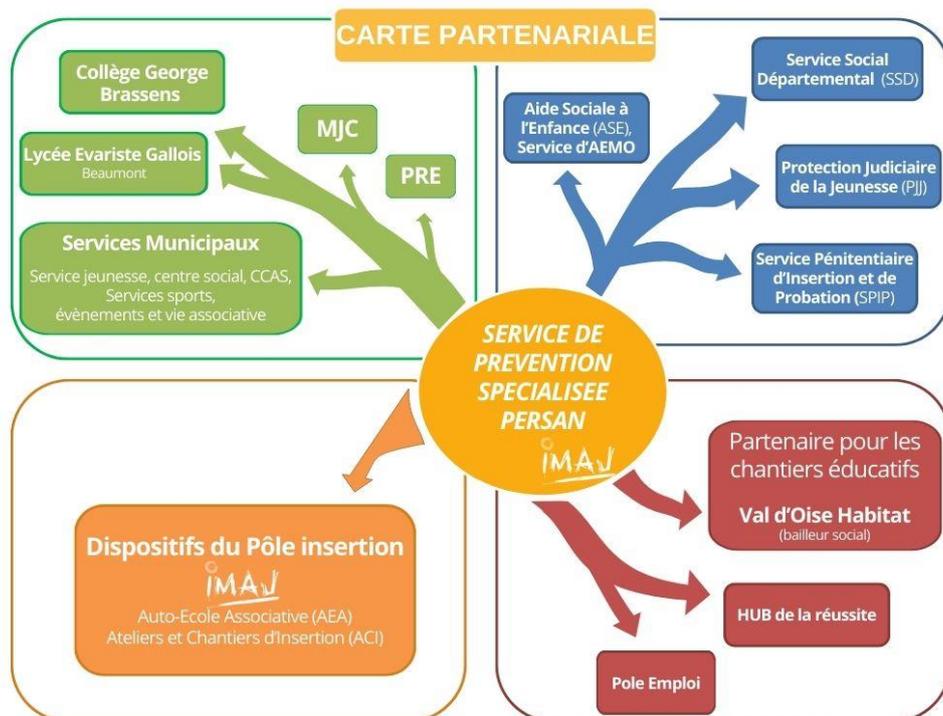
Le service de Prévention spécialisée de Persan porte une attention particulière à la question de l'usage des réseaux sociaux. De par leurs observations auprès du public ou des informations collectées auprès des établissements scolaires, les éducateurs ont pu constater que de nombreuses problématiques étaient corrélées à l'usage inadapté des réseaux sociaux : exclusions, rixes, cyber-harcèlement, visionnage de contenus violents ou sexualisés, etc.

Partant de ces constats, le service a intégré la question des réseaux sociaux dans son travail au quotidien avec le public et a également développé des actions spécifiques :

- ✚ Création d'une intervention de prévention sur les réseaux sociaux qui débutera en janvier 2024 pour toutes les classes de 4ème. Elle sera prévue pour les classes de 5ème à la rentrée 2024-2025.
- ✚ Dans le cadre du dispositif « Passerelle », d'accueil des collégiens exclus, création du photolangage sur le thème des réseaux sociaux, évoqué en 4.4, permettant d'aborder le sujet de manière ludique, et en petit groupe.

VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

8.1 Carte partenariale



8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI)



En 2023, 6 persannais ont bénéficié de l'AEA. Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et peut freiner l'accès à l'emploi exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un important outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale. Il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficulté. Certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à une bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

Le nombre d'orientation nous semble trop faible, il sera un axe de travail pour l'équipe éducative en 2024.

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Les ACI permettent à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail dans un espace plus pédagogique. L'ACI est à la fois un chantier de production mais représente aussi pour certains, la possibilité de suivre une formation qualifiante.

Ce dispositif vise à :

- La remobilisation sur le plan socioprofessionnel
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire en milieu professionnel
- L'acquisition de compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en contrat d'alternance, en emploi ou encore au sein d'une structure d'insertion (ETTI).

8.3 Partenariats actifs en 2023

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation. En effet, la capacité de l'équipe de prévention spécialisée permet d'éclairer les partenaires de la ville sur les dynamiques de quartiers, les phénomènes émergents ou encore les éventuelles évolutions de comportements des jeunes.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet également de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, et d'améliorer nos modes d'intervention. Les échanges émergeant de nos rencontres nous ont ainsi permis de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux.

Voici les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé en 2023 :

Dispositif Passerelle, accueil des exclus

Dans le cadre du dispositif Passerelle, l'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec le PRE de la ville. Plusieurs rencontres associant l'Etat, la ville de Persan et les différents partenaires impliqués ont eu lieu tout au long de l'année, afin de mettre en place ce dispositif, en lien avec le collège. 19 jeunes ont été ainsi accueillis au sein d'Imaj de janvier à décembre 2023.

EPS du PRE

L'équipe éducative participe aux EPS (Equipe Pluridisciplinaire de Soutien) du PRE tout au long de l'année. Lors de ces temps de réflexion, des situations de jeunes, anonymisées, sont évoqués aux participants afin d'échanger ensemble sur la situation et réfléchir collectivement à la meilleure prise en charge pluri-partenariale possible pour le jeune mais aussi sa famille.

CESCE du collège (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement)

Animé par le collège, c'est une instance de réflexion, d'observation, et de veille, qui conçoit, met en œuvre et évalue les actions en matière de prévention et d'éducation à la citoyenneté à la santé et aux questions liées à l'environnement. Cela permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement et favorise également des partenariats avec les richesses disponibles sur le territoire, en fonction des problématiques abordées. Le CESCE doit s'inscrire en lien avec le projet d'établissement et en fonction du public accueilli et de son environnement.

Comité opérationnel du CEJ (Contrat d'Engagement Jeune)

Piloté par la mission locale, les comités opérationnels permettent d'aborder, au même titre que les EPS du PRE, des situations de jeunes bénéficiant du dispositif CEJ.

Diverses manifestations

La ville de Persan est une ville en perpétuel mouvement, permettant d'offrir de nombreuses manifestations aux habitants tout au long de l'année. L'équipe éducative a notamment participé en juillet 2023 à « *Persan l'été ça bouge* », autour de la réalisation d'une fresque coopérative à destination des différents services de la ville. Ce projet a été expliqué plus en détails en 4.3.

Persan, le 31 mars 2024

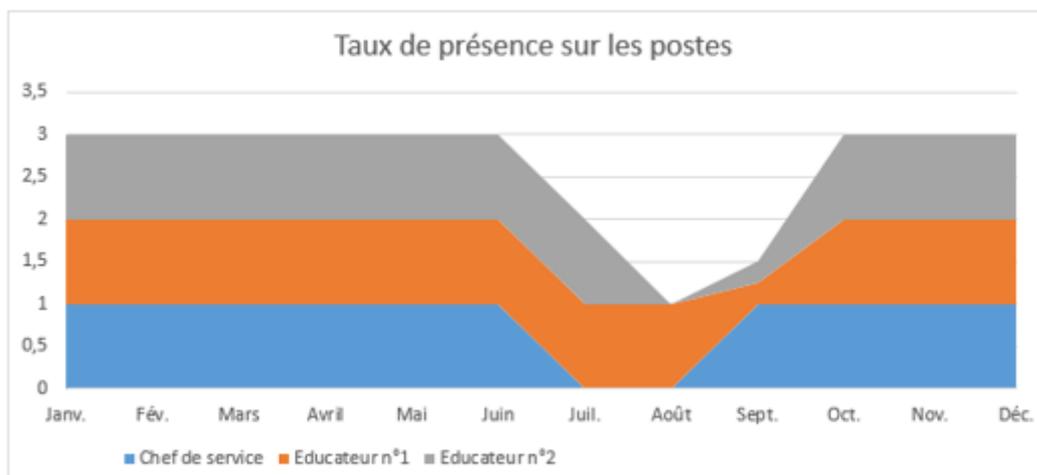
Document rédigé par Charlotte MEUNIER, cheffe de service éducatif

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.

ANNEXES

Tableau 1 : Répartition des types d'activités de l'équipe éducative

Accompagnements individuels	15%
Actions collectives/séjours/sorties/chantiers	12%
Temps de réunions internes et partenariales	20%
Travail administratif (écrits professionnels, préparation des actions collectives, feuilles d'heures, fiches projets, etc.)	18%
Travail de rue/présence sociale	35%
Total	100 %



ANNEXE n°2 : Tableau des actions collectives 2023

Nom	Type d'action collective*	Thématique*	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2journées	Nombre		Nombre		Âge					
						Garçons	Filles	Jeunes en accompagnement éducatif	Jeunes en accroche	- 11	11-13	14-15	16-17	18-25	+25
Soirée jeux de société avec SAJ	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	10 mars 2023	1	0	1	2	3	0	0	0	1	1	1	0
Soirée jeux de société avec SAJ	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	24 mars 2023	1	0	1	2	3	0	0	0	1	1	1	0
Rencontre et présentation Mission	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle	14 avr. 2023	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chantier éducatif communication au VII[...]]	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	2 mai 2023	0	8	8	1	4	3	0	0	0	4	3	0
Rencontre et présentation Mission	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle	10 mai 2023	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soirée jeux de société avec SAJ	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	12 mai 2023	1	0	1	2	3	0	0	0	1	1	1	0
Rencontre et présentation Mission Locale	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	14 juin 2023	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chantier éducatif communication au VII[...]]	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	3 jui. 2023	0	10	8	0	2	6	0	0	0	7	1	0
Chantier éducatif Séniors	Chantier éducatif troc	Convivialité - Partage	10 jui. 2023	0	8	4	1	2	3	0	0	0	1	4	0
Atelier fresque PECB	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culturelle	24 jui. 2023	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chantier communication Village #3	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle - Remobilisat[...]	23 oct 2023	0	8	8	2	4	4	0	0	0	7	1	0

Tableau 3 : Présentation du public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
	Jeunes connus												
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions collectives menées au sein des établissements scolaires</i>													0
<i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions spécifiques individuelles et dispositifs partenariaux menés dans les établissements scolaires</i>													17
Jeunes en accroche													15
Jeunes en accompagnement éducatif	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	
TOTAL	0		5		4		13		26		2		

FILLES	14	28%
GARÇONS	36	72%
TOTAL	50	
-11 ans	0	0%
11 - 13 ans	5	10%
14 - 15 ans	4	8%
16-17 ans	13	26%
18-25 ans	26	52%
+ 25 ans	2	4%

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue						1		3	1	5			10
Réseau informel						1	1	1	3	6	0	2	14
Réseau institutionnel			1	4	1	1	2	5	4	6			24
Réseaux sociaux							1			1			2
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50
Situation familiale													
Célibataire			1	4	1	3	4	9	8	18		1	49
En couple												1	1
En couple avec enfant													0
Parent isolé													0
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux			1	1		1	1	5	4	7		1	21
Lien via les réseaux sociaux				3	1	2	3	4	4	11		1	29
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			1	3	1		3	3	6	11		2	30
Ancienneté >=1 et < 2 ans							3		2	1			6
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans				1			1	3	2	2			9
Ancienneté >= 4 ans								1		4			5
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire							3	3	4	6			16
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			1	4	1	3	1	4		4			18
Déscolarisé (sans affectation)								2	2				4
En emploi												1	1
En formation									1	1			2
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									1	6		1	8
Sans projet professionnel ou scolaire										1			1
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			1	4	1	3	4	9	5	12		1	40
Bac Pro, CAP ou BEP									2	4		1	7
Bac général ou technique									1	2			3
Bac +2 et autres études supérieures													0
TOTAL	0	0	1	4	1	3	4	9	8	18	0	2	50

Tableau 5 :Thématiques d'accompagnement													
Thématiques d'accompagnement	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité	0	0	1	3	0	2	1	0	1	4	0	0	12
Emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1	4
Formation - dont permis de conduire	0	0	0	0	0	0	3	2	3	5	0	0	13
Justice	0	0	0	0	0	0	0	1		3	0	0	4
Démarches administratives	0	0	0	0	0	0	0	1	2	4	0	1	8
Santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0
Logement hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0
Travail avec les familles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Soutien écoute renforcés	0	0	0	0	1	0	1	0	1	4	0	0	7
Comportement/ socialisation - en collectif	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	3
Sensibilisation/ prévention - en collectif	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
TOTAL	0	0	1	3	2	2	6	6	8	23	0	2	53



CHARTRE CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX SOCIAUX

La présente charte a pour vocation de présenter les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ quel que soit leur statut. Cette présence numérique vient en complémentarité des missions de prévention spécialisée et en aucun cas se substituer à elles.

1. Intentions

Complémentarité numérique et présentielle :

L'utilisation des réseaux sociaux vient en complémentarité des missions dévolues à la structure et ne se substitue en aucun cas à elle. Elle est au service de la relation éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour se mettre en lien avec le public accompagné, accompagner et prévenir les usages des jeunes et s'informer dans le cadre de la veille sociale. L'utilisation des réseaux et outils numériques vise à favoriser une continuité de l'accompagnement.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes.

2. Déontologie et valeurs

Chaque professionnel exerce dans le respect des valeurs et des missions de l'association IMAJ qu'elle ou il représente, du règlement intérieur et de sa « charte d'utilisation des moyens informatiques » et plus largement dans le respect de la législation française.

Chaque signataire s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la république et laïcité
- Respect de la dignité de la personne
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine

L'utilisation éducative des réseaux sociaux exclut toute démarche commerciale.

Chaque signataire s'engage à ne pas avoir de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer une pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

3. Ligne éditoriale et posture

Les informations publiées sur les réseaux sociaux des services de prévention spécialisée IMAJ sont centrées sur les missions de prévention spécialisée, sur un public spécifique et sur un territoire.

Les informations publiées visent à partager l'accès à des informations du territoire ou utiles pour un grand nombre de jeunes et informer sur les actions de l'équipe.

Le/la Chef-fe de service est garant-e des publications.

Dans les publications comme dans le lien avec le public par messagerie, le signataire s'engage à utiliser un langage compréhensible et professionnel.

Si le/la jeune est en lien de manière inappropriée ou s'il/elle partage des contenus inappropriés l'équipe s'autorise, dans la mesure du possible, à reprendre cela avec lui/elle.

4. Paramétrage, accessibilité et identification

Profil : la définition du profil (public / privé) est déterminée par chaque service et en fonction du réseau utilisé.

Mot de passe des comptes : L'équipe et le/la Chef-fe de service ont accès aux mots de passe

Nom du compte : Imaj- nom du service

Photo de profil : Logo Imaj

5. Information des utilisateurs-trices et libre-adhésion

L'information de nos réseaux fait l'objet d'un affichage au local mentionnant le pseudo ou le snapcode.

La charte d'utilisation est affichée au local.

Notre démarche sur les réseaux sociaux est expliquée aux jeunes lors des entretiens et des rencontres.

Une vignette explicative est envoyée aux jeunes dès la demande d'ami.

Chaque service détermine ses pratiques vis-à-vis de la consultation des stories et des comptes des jeunes. Les professionnels, dans un souci de transparence annonceront auprès des jeunes leur position sur le fait d'aller voir la story et/ou le compte.

Le-la jeune utilisateur-trice a le choix d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout faites par les professionnel-les, et/ou de solliciter la demande.

Il/elle a la liberté de ne pas répondre à un message. Les professionnel-les n'insisteront pas si le/la jeune ne souhaite pas être en lien et qu'il/elle nomme ce refus.

Notre intervention professionnelle doit pouvoir se situer et être repérable. Les messages envoyés aux jeunes devront mentionner qui en est l'auteur.

6. Age légal d'utilisation

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux. Dans la situation où un-e jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui seront expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

7. Droit à l'image

Il est Interdit de publier des photos d'une personne dans un lieu privé sans son consentement (cf article 9 du code civil, article 226-1 et suivants du code pénal).

Il est donc indispensable d'avoir une autorisation écrite pour publier des photos des jeunes. D'une manière générale, il est attendu de privilégier la publication de photos où les jeunes ne sont pas identifiables.

8. Respect de la vie privée

Le signataire veille à ce que son espace numérique soit maintenu à jour afin de garantir le respect du principe de confidentialité et d'anonymat le cas échéant.

Le signataire veillera à ne rien divulguer des informations personnelles et tentera de mener autant que possible les suivis individuels en présentiel.

9. Droit à la déconnexion

La pratique attendue est d'éteindre les téléphones de service et les outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail. L'utilisation des réseaux sociaux et du téléphone professionnel à des fins professionnelles est interdite en dehors du temps de travail.

10. Secret professionnel et partage d'information

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la prévention spécialisée est soumise au secret professionnel.

En ce qui concerne le partage d'information dans le cadre de la protection de l'enfance : « Les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle ». Dans ce cadre, « sauf intérêt contraire de l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission selon les modalités adaptées » (Article L226-2 du CASF)

En ce qui concerne la protection des mineurs en danger et le recueil des informations préoccupantes : « Toute personne participant aux missions du service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal.

Elle est tenue de transmettre sans délai au président du conseil départemental ou au responsable désigné par lui toute information nécessaire pour déterminer les mesures dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier »

Les situations complexes « numériques » seront traitées et analysées dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DES DONNEES D'ACTIVITE		TERRITOIRE :	Persan
		EQUIPE :	Persan
Tableau 7 : Présentation et qualification des Partenariats		ANNEE 2023	
UN SEUL TABLEAU PAR COMMUNE			
Si en cliquant sur la case (C8) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.			
Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements uniquement
Scolarité			
Collège		1 à 2 fois par année	0
Lycée		1 à 2 fois par année	0
Assistantes sociales scolaires		1 à 2 fois par trimestre	10
Protection de l'enfance			
ASE		1 à 2 fois par année	0
AEMO		1 à 2 fois par année	0
	<i>* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée</i>		A renseigner
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation</i>		A renseigner
	<i>* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation</i>		A renseigner
Action sociale			
Service social départemental		1 à 2 fois par année	1
CCAS		1 à 2 fois par année	0
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale		1 à 2 fois par trimestre	2
E2C		1 à 2 fois par année	0
Justice prévention de la délinquance			
SPIP		1 à 2 fois par année	0
Logement hébergement			
jeunesse-Parentalité			
Service jeunesse		1 à 4 fois par mois	5
MJC		1 à 4 fois par mois	3
Centre social Agora		1 à 2 fois par trimestre	0
Culture sport Loisirs			
Club Futsal		1 à 2 fois par trimestre	0
Politique de la ville			
Santé			
Autre			

ASSOCIATION IMAJ

6 rue de paris
95330 DOMONT

www.imaj95.fr

